

Le dynamisme rural, grâce aux femmes

Les femmes agricultrices affirment de plus en plus leur place sur les exploitations. Les stéréotypes sont malgré tout toujours tenaces.

Leur implication sur les exploitations durant les guerres ont permis de faire évoluer leur place et la reconnaissance de leur travail. La mise en place de statuts fut également une avancée notoire pour toutes ces agricultrices qui passaient du statut de femme à celui d'exploitante.

Cependant, elles doivent toujours montrer et prouver leurs compétences dans un milieu pendant longtemps resté très masculin.

Pourtant, chacun de reconnaître que les agricultrices sont sources de progrès et d'innovation pour l'agriculture et qu'elles sont à l'origine également d'une grande part du dynamisme rural.

Les inégalités et discriminations sont là, toujours présentes dans leur quotidien.

Dès le début de leur parcours les difficultés d'accès au métier et à son exercice se font ressentir.

Pour accéder aux responsabilités au sein des Conseils d'Administration des OPA là encore elles rencontrent un certain nombre de freins qui expliquent leur sous-représentation.

Pourtant elles expriment un intérêt et une envie de prendre des responsabilités.

Alors pourquoi ne sont-elles pas plus présentées ?

Ainsi, elles mettent en lumière des freins d'ordre individuel et personnel qu'elles expriment par un manque de confiance en elles. Elles exposent également des freins liés à la charge familiale ou encore liés à la charge professionnelle avec des difficultés à s'organiser pour se rendre disponibles pour s'impliquer en dehors de l'exploitation.

Certaines osent évoquer le manque de reconnaissance des hommes de la capacité des femmes dans les prises de décisions et les remarques misogynes qu'elles ont pu entendre.

Les mentalités évoluent mais il reste encore du chemin à parcourir.

Les solutions sont pourtant simples.

En ce qui concerne les tâches familiales et professionnelles, un meilleur partage des tâches et l'acceptation du recours à une aide ponctuelle pourraient être encouragés.

Pour ce qui est du manque de confiance en elles, les formations spécifiques aux dossiers agricoles ou encore en développement personnel proposés par les différents organismes professionnels doivent être utilisés.

Peut-être faudra-t-il arriver à imposer un certain pourcentage de femmes dans les Conseils d'Administration pour que nos instances agricoles deviennent vraiment représentatives de ce qu'est sa population ?

Gageons que la sagesse agricole aura seule, raison des préjugés.

*Jacqueline Cottier, présidente de la CNA**

* Commission nationale des agricultrices.



Anjou agricole

■ Cathy Faivre-Pierret, agricultrice et femme engagée

Notre engagement nous ouvre aux autres

Catherine Faivre-Pierret est à la tête d'une exploitation agricole spécialisée dans la production laitière. Gérante du GAEC des bassins du Doubs depuis 2011, elle revient sur son parcours et son engagement. Secrétaire générale de la commission des agricultrices, elle défend la place des femmes, au sein du monde agricole et rural plus largement.

Titulaire d'un BEP tourisme en milieu rural, puis d'un baccalauréat professionnel en commerce, Cathy Faivre-Pierret a travaillé 7 ans comme vendeuse dans un magasin, puis 4 ans dans la restauration. « Je faisais les deux métiers à la fois : j'aidais mon mari dans l'exploitation le matin pour la traite et je travaillais dans la restauration le midi. Il a fallu faire un choix entre les deux métiers ».

La soif d'entreprendre

Cathy, la quarantaine sonnante, décide d'effectuer une formation de 9 mois dans une maison familiale rurale (MFR). À l'issue de ce cursus en formation continue, elle obtient le diplôme de technicien agricole. « Cet apprentissage m'a permis de faire une analyse sur la situation de l'entreprise de mon mari qui avait besoin de prendre du recul sur son travail. On a remis les chiffres à plat. On a retravaillé notre façon de voir les choses, notre méthode pour mieux planifier notre travail. » En 2009, elle s'installe sous le statut d'exploitation agricole à responsabilité limitée (EARL). « Les femmes ne pouvaient pas être en GAEC avec leur mari », explique-t-elle. Entourée d'un groupe d'agricultrices du Doubs, elle se bat pour que la situation change et finalement, sa demande aboutit en 2011. Elle reprend alors 25 hectares de terres, ce qui permet une extension de l'exploitation familiale. Cathy et son conjoint produisent aujourd'hui 4 millions de litres de lait valorisés en Comté AOP. « Être en GAEC me permet d'avoir des aides de la PAC, de pouvoir voter dans les assemblées générales des coopératives et de cotiser. »



Photos D.R.

La faculté d'aider, la volonté d'encourager

C'est en 2011 que Cathy s'engage à la FDSEA. Elle gère le service de remplacements qui permet aux agriculteurs de faire face aux imprévus : accidents professionnels, arrêts maladie ou congés. « Je m'occupe de trois personnes à plein temps et de dix CDD. » Elle souhaite promouvoir sa profession et redonner aux jeunes une nouvelle image du monde agricole. « Je veux les

aider à s'orienter, montrer qu'une exploitation agricole est une entreprise, leur dire qu'on peut prendre des vacances quand on est dans l'agriculture, qu'on s'organise et qu'on travaille mieux, qu'on n'est pas obligé de porter notre métier sur notre tête. »

Investie dans le sport

Ce qui lui plaît, dans son métier, c'est « la liberté de planifier ». Cette liberté permet à Cathy de s'adonner à son sport favori, la course à pied et la participation à des trails. L'environnement de son exploitation, au pied du GR 5 et de la GTJ (Grande traversée du Jura) lui offre d'ailleurs un cadre privilégié pour pratiquer cette passion. Elle va d'ailleurs partir au Canada, pour une course. « Mon mari m'a toujours soutenue », explique-t-elle, puisqu'il s'est lui-même investi dans une autre activité, la musique. « Il joue de plusieurs instruments et est prêt à se lever à 4 h du matin, pour pouvoir concilier sa passion



de la musique, avec sa vie professionnelle. Cathy et Jean son époux sont d'ailleurs très satisfaits d'avoir pu transmettre à leurs deux

enfants leurs passions respectives. Quant à leur activité agricole, leur fils Victor s'est déjà engagé dans cette voie, « sans que nous

l'aillions poussé (...). Il nous a juste vu nous épanouir dans ce métier », poursuit Cathy. ■

Claire Nioncel

À LA RENCONTRE DES AGRICULTRICES AFRICAINES



Jacqueline Cottier, Catherine Guérault et Catherine Faivre-Pierret se sont rendues les 9 et 10 novembre en Belgique pour un séminaire organisé par l'UAW (Union des Agricultrices Wallonnes) où elles sont intervenues afin de comparer les problématiques et actions menées par les agricultrices de différents pays. Autour de la table, elles ont fait la rencontre avec des délégations du Burundi, Sénégal, Rwanda, de la République du Congo et de la Wallonie.

Ainsi, la première journée a permis des échanges autour des thèmes tel que l'avenir des mouvements féminins, les engagements des femmes, le renouvellement des structures, le bien-être au travail des agricultrices. La seconde journée était axée sur une table ronde entre agricultrices du Nord et du Sud sur le thème : « Agricultrices : coopérer pour se former, se conseiller, se soutenir ». Ces agricultrices, malgré leurs différences, se sont retrouvées sous un même dynamisme, une même envie de faire évoluer l'agriculture de leur pays, l'envie de faire progresser leurs conditions sociales et l'envie de faire « ensemble » tout simplement.

Les agricultrices lancent une grande enquête pour estimer les besoins en remplacement pour les tâches familiales

Pour lever les freins à l'engagement des agricultrices et à la prise de responsabilité en dehors des exploitations, la Commission Nationale des Agricultrices a mis en place un plan d'actions visant à permettre aux agricultrices de s'absenter plus facilement de leur exploitation.

L'un des éléments de ce plan d'actions a consisté à travailler en partenariat avec le Service de Remplacement France et les Jeunes Agriculteurs afin de comprendre quels sont les « nouveaux » besoins en remplacement des agricultrices. En effet, si les services de remplacement interviennent dans les tâches professionnelles de l'exploitation, il est possible que le levier pour permettre aux agricultrices de s'absenter soit aussi de les remplacer sur des activités dites familiales, hors exploitation.

La CNA, SR France et les JA ont donc réalisé une étude conjointe pour mieux répondre aux besoins des agricultrices pour se faire remplacer. Il a été proposé d'étendre cette enquête à leurs homologues masculins, car les évolutions sociétales (pères s'impliquant davantage sur les tâches familiales, divorces avec garde alternée...) rendent nécessaires leur prise en compte dans cette définition de « nouveaux » besoins.

1 275 exploitant.e.s agricoles ont répondu à ce questionnaire avec une part quasi égale d'hommes et de femmes. Ce souci de remplacement pour les tâches familiales n'est donc pas uniquement une préoccupation de la population féminine.

Pour plus de 60 % des personnes ayant répondu à ce questionnaire, si une solution de remplacement pour les tâches familiales leur était proposée, elles s'investiraient davantage dans la vie politique locale, les associations et les instances agricoles. Une véritable réflexion doit donc être menée dans ce sens.

Au travers de cette question sur le remplacement/soutien pour les tâches familiales, ce n'est pas uniquement la représentativité des agricultrices ou encore le dynamisme des organisations professionnelles agricoles qui est en jeu, mais également la vie de nos zones rurales.

■ Catherine Guérault

Une éleveuse engagée

Avec son mari, Catherine Guérault a bâti une exploitation de polyculture élevage de 110 ha dans la Manche. Elle est également vice-présidente de la Commission nationale des agricultrices de la FNSEA.

L'agriculture, Catherine Guérault y baigne depuis toute petite. Fille d'agriculteurs de la Manche, elle a commencé à y travailler à 17 ans, une fois son BEPA en poche, comme vachère de remplacement. « Ma mère m'a dit d'aller voir ailleurs pour emmagasiner de l'expérience et des connaissances. J'ai ainsi découvert beaucoup d'exploitations de la région », se souvient-elle. Avec, à la clef, une ouverture d'esprit et un goût du contact humain qui ne l'ont jamais quittée depuis. Puis, en 1980, à 21 ans, avec son mari elle a repris une ferme de 12 ha. Une petite exploitation située à La Croix Avranches, près du Mont-Saint-Michel, qui fait aujourd'hui 110 ha. 50 ha de cultures de ventes, maïs grain, blé et orge. 60 ha de maïs ensilage, betteraves, foin et de prairies servant à l'alimentation d'un troupeau de 65 vaches laitières et d'un atelier porcin post-sevreur engraisseur d'où sortent 1 200 bêtes par an. Tout ceci sans employé. « Mon mari et moi nous répartissons les tâches selon nos préférences. A lui, les cultures et l'atelier porcin. A moi, le troupeau laitier et la comptabilité », explique Catherine Guérault qui est connue pour adorer ses bêtes. « Je passe beaucoup de temps avec elles, elles m'apaisent et je veux qu'elles se sentent bien ». Depuis 2013, elle utilise un robot de traite, un investissement qu'elle ne regrette en rien jugeant qu'il a révolutionné sa vie. « Après toutes ces années, j'étais fatiguée et la traite était devenue une contrainte. Le robot m'a soulagée physiquement, c'est redevenu un plaisir et les bêtes sont plus calmes » affirme-t-elle. Agée de 58 ans, elle pose un regard lucide sur l'évolution du monde agricole. « L'environnement a changé. Les agriculteurs sont moins nombreux qu'avant,



plus souvent montrés du doigt. Il y a moins de tolérance à notre égard et nous sommes confrontés à une réglementation plus tatillonne. Si je devais m'installer maintenant, je le vivrais sans doute moins bien qu'à mon époque mais je ne me verrais pas faire autre chose », observe Catherine Guérault qui se félicite de l'évolution du travail et du statut des femmes dans les exploitations. Mais il y a encore à faire et depuis une dizaine d'années elle s'est encore plus impliquée à la FNSEA jusqu'à devenir vice-présidente de la commission « Agricultrices ». « L'exploitation, c'est pour moi, l'engagement, c'est pour les autres, pour faire grandir le métier d'agricultrice car il y a encore des lacunes dans leur statut. Par exemple, 50 % ne prennent pas de congé maternité. Par ailleurs, avec la parité prévue pour 2025 dans les Chambres d'Agriculture il faut donner envie à plus de femmes de s'engager et pour cela, il faut qu'elles puissent se désengager des tâches

ménagères. Nous travaillons donc sur des solutions d'accompagnement », précise-t-elle. Toujours prête à découvrir de nouveaux horizons, elle a, l'an dernier, participé à une mission de deux semaines de l'AFDI au Bénin pour aider des paysannes à distinguer leurs besoins en termes d'accès au crédit, au marché et au foncier alors que les Autorités préparaient une nouvelle loi d'orientation agricole. « Nous avons parlé de nos avancées mais nous avons aussi beaucoup appris de ces batantes », témoigne Catherine Guérault qui prépare par ailleurs la pérennisation de son exploitation. « Avec mon mari, nous avons choisi un jeune non issu du milieu agricole et désireux de s'installer qui va nous rejoindre sur le GAEC. Nous lui laisserons la place dans 3 ans avec l'espoir qu'il s'épanouira sur l'exploitation et surtout pourra en vivre décemment, ce sera notre dernière réussite ». ■

Thierry Joly

■ Michèle Debord, agricultrice et présidente de l'association Dfam 03

Bien dans sa tête, bien dans ses bottes

Elle se préparait à être professeur d'allemand, elle est devenue agricultrice à la tête d'une exploitation de 140 hectares. Elle anime avec passion l'association Dfam 03, « Des femmes 03 ».

Michèle Debord a repris en 1993 la ferme de ses beaux-parents et assure depuis le développement de son élevage de bovins de race charolaise. Cette femme enthousiaste préside aussi l'association Dfam 03 (Développement Féminin Agricole Moderne de l'Allier).

Pour sortir de son isolement

Créée en 2009, Dfam 03 fédère et anime des groupements agricoles féminins de l'Allier. L'association compte plus de 300 adhérentes : agricultrices, femmes d'agriculteurs mais aussi néo-rurales. L'organisation offre à chacune d'entre elles possibilité de sortir de son quotidien et son isolement, d'échanger avec d'autres femmes et de s'ouvrir au monde extérieur. Formations, séminaires, voyages d'études en France et à l'étranger, l'association multiplie les actions d'échanges



et d'information, tout en créant les conditions de beaux moments de solidarité et de convivialité. Métier contraignant, vie de famille et vie professionnelle souvent confondues, « les femmes du monde agricole ont besoin de se re-booster en parlant d'autre chose que du quotidien (...). L'association constitue une soupape de sécurité nécessaire pour beaucoup d'entre elles commente Michèle Debord. C'est une question de santé morale : « être bien dans sa tête pour être bien dans ses bottes ! »

Communiquer juste et vrai

La Présidente insiste aussi sur une mission fondamentale de l'association : transmettre la parole du monde agricole à l'extérieur pour une meilleure reconnaissance par l'opinion publique. C'est pourquoi, en plus de ses actions de lien social, l'association propose des conférences-débats, publie des livres, réalise des clips et des DVD, anime un blog et une page Facebook.

Des projets plein la tête

Audacieuse et passionnée, Michèle Debord s'engage au quotidien, avec son équipe, pour porter son association vers toujours plus de visibilité. Dernièrement, elle a organisé un colloque à Montmarault qui a eu un très beau succès. ■

UNE « ACCEPTABILITÉ RÉCIPROQUE » ENTRE L'AGRICULTURE ET LA SOCIÉTÉ

Une centaine d'agricultrices de l'Allier et de nombreux autres départements, l'Ain, la Gironde, la Sarthe, la Côte-d'Or, le Pas-de-Calais ou encore la Seine-Maritime ont participé au symposium sur la « Famille agricole » organisé par Dfam 03 le 20 octobre 2017 à Montmarault. Une série de conférences participatives, avec comme fil conducteur « la place des femmes dans les mutations de la famille agricole, au carrefour de leurs vies personnelle et professionnelle », a ponctué la journée. Le symposium s'est inscrit en lien avec la journée nationale de la Femme rurale et dans le cadre du « Tour de France de l'Égalité » lancé le 4 octobre par Edouard Philippe, Premier ministre et Marlène Schiappa, Secrétaire d'Etat en charge de l'Égalité entre les femmes et les hommes.

En première partie, Cécile Foissey, médiatrice et coach à la chambre d'agriculture de Haute-Marne, auteure des « Rubriques de Marguerite » a enthousiasmé le public avec son intervention basée sur des expériences vécues au sein de sa propre famille et sur des témoignages d'agriculteurs. Sophie Marçot, auteure du livre « J'ai décidé de gagner du temps », spécialisée dans l'organisation du travail et la gestion des problèmes relationnels dans les exploitations, a amené les participants à réfléchir sur les frontières et l'équilibre - Vie privée, famille, entreprise -, l'organisation au quotidien dans les fermes. Ensuite, Joël Magne, Lozérien et ancien professeur de productions animales au lycée agricole de Marmillat a retracé l'historique de l'agriculture après-guerre, son évolution et son interaction avec la société civile en plaçant en parallèle le lent dévoilement du rôle et du travail de la femme. Enfin, Dominique Jacques Jouvenot, professeure de socio-anthropologie à l'Université de Franche-Comté a démontré et illustré, études et statistiques à l'appui, le poids de la transmission de l'entreprise familiale, du patrimoine économique et familial et la place pour la femme dans la relève familiale, dans la stratégie de transmission et dans les relations entre le cédant et le repreneur : Femme « Planteuse d'hommes », passeuse, pion sur l'échiquier du patrimoine !



■ Marie Allet

Former les agriculteurs au bien-être

L'ensemble des agriculteurs devraient se former au bien-être, selon Marie Allet. Cette apicultrice de Haute-Vienne propose des outils au sein de l'Inter-Groupes Féminins pour pallier aux difficultés du monde agricole.



« Elles sont ouvertes à de nouvelles thématiques liées à l'humain et ce sont elles qui font bouger les choses », affirme Marie Allet, apicultrice à la tête d'une cinquantaine de ruches à Pierre-Buffière, en Haute-Vienne. Elles, ce sont les agricultrices. Et si Marie Allet les trouve « beaucoup plus sensibles », elle constate que les hommes qui ont « plus la tête dans le guidon » sont paradoxalement ceux qui ont « le plus besoin de se former ». Ce constat, l'apicultrice le fait en tant que présidente de l'Inter-Groupes Féminins, un groupe de travail d'agricultrices qui dépend de la FNGeda (Fédération nationale des groupes d'études et de développement agricole) et comprend une responsable et une suppléante par région. Suite aux nombreux suicides qui touchent le monde agricole, ce groupe a décidé d'agir sur les problèmes psycho-sociaux propres à ce milieu. « À partir de ce moment-là on a mis en place une formation sur le bien-être », explique la présidente, précisant que ces cours sont naturellement ouverts à tous.

Des outils pour communiquer

« On a eu une réunion ce matin sur l'ennéagramme », déclare, enthousiaste, Marie Allet. Il s'agit de « déterminer les différentes personnalités qui nous entourent », précise-t-elle. Et ainsi de « mieux cibler le langage et l'attitude à adopter », ce qui se révèle très utile pour les agriculteurs amenés à communiquer à la fois avec leurs

associés mais aussi avec les distributeurs. La directrice de l'Inter-Groupes Féminins souhaite d'ailleurs que les prochaines formations portent sur la communication. « C'est vrai qu'on est parfois malmenés par les médias, on aimerait se réapproprier notre image », explique-t-elle. En juin dernier, l'Inter-Groupes Féminins a organisé la journée d'action nationale « Equilibre » à Limoges. Les experts qui ont formé les responsables du groupe sont intervenus autour de quatre thématiques : bien dans sa tête, bien dans son corps, bien dans son travail, bien avec les autres. Parmi eux, Jean-François Mathieu, agriculteur et consultant en PNL (programmation neuro-linguistique), Nathalie Pichon, hypothérapeute spécialisée en PNL et EFT (emotional freedom techniques ou techniques de libération émotionnelle), Cathy Ledoux, coach en image ou encore Véronique Camus, agricultrice formée en ergonomie. Autant de techniques à disposition des agriculteurs.



Le bien-être à l'échelle régionale et locale

Marie Allet est par ailleurs membre de la FRGeda (Fédération régionale des groupes d'études et de développement agricole) Limousin qui devrait être dissoute sous peu afin de rejoindre la FRGeda Nouvelle-Aquitaine, d'une taille plus importante. Ses missions sont principalement de l'ordre de la coordination, de la mise en réseau et de la communication. Si des thématiques telles que l'énergie, la valorisation de la vente directe et le développement de pratiques plus autonomes sont abordées, une place est également réservée au bien-être. Marie Allet explique ainsi comment l'Inter-Groupes Féminins et la FRGeda Limousin ont travaillé de concert pour accueillir Pierrette Desrosiers, psychologue-coach québécoise, lors de sa tournée en France, preuve que l'ensemble du monde agricole commence à saisir l'intérêt de cette thématique. L'engagement de l'apicultrice se retrouve enfin au niveau très local, dans son petit village de Pierre-Buffière, où elle est membre du GVAF (Groupe de vulgarisation agricole section féminine). Composé uniquement d'agricultrices, ce groupe dispense également quelques formations consacrées au bien-être et notamment sur l'Avenir en soi avec la MSA, permettant de faire le point sur ses réussites, compétences, connaissances et passions. ■

Augustine Passilly

■ Pascale Croc

De la production à la diversification

Pascale Croc voit en l'agriculture un métier diversifié. Viticultrice à Thézac, en Charente-Maritime, et présidente du Cercle d'échanges de matériels agricoles Cemes-Cesam¹, elle ouvre depuis deux ans son exploitation au public afin de promouvoir sa passion et bien sûr ses produits.

« Je suis avant tout une technicienne de production agricole. » Pascale Croc en est persuadée, c'est sa connaissance de la terre et des vignes qui l'a rendue aussi sensible à la manière de produire. Avec son mari et associé, ils décident en 2012 de convertir leurs vignes à l'agriculture biologique. Quatre ans plus tard, l'ensemble de l'exploitation de Thézac passe sous le label bio. Une démarche que le couple partage avec le grand public depuis deux ans en organisant des visites pour des professionnels, des scolaires, des amis.

Cinéma et produits locaux

Pascale Croc ouvre les portes de son exploitation par choix et non par nécessité. Elle n'envisage d'ailleurs pas l'accueil comme une activité parallèle. « Notre démarche est vraiment celle d'un couple associé, dans une démarche de diversification », affirme-t-elle. La viticultrice refuse également d'associer cette double activité à « un penchant féminin ». Cela étant dit, l'exploitante agricole ne semble jamais à court d'idées pour relier cultures agricole et artistique. Pour le moment, la ferme de Thézac organise des projections de cinéma en plein air. Mais Pascale Croc ne compte pas en rester là : « Ça pourrait très bien être un concert ou du théâtre », envisage-t-elle. Sans perdre pour autant le lien avec la production. « Quoiqu'on organise sur la ferme, il y a toujours une visite guidée, un repas collectif pour valoriser nos produits », explique la viticultrice.



D.R.

Le coup de pouce du Cercle d'échanges

« C'est en partie grâce à des groupes de travail au sein du Cercle d'échanges que nous avons entamé notre conversion à l'agriculture durable », affirme Pascale Croc. La viticultrice prend en 2010 la direction du Cercle d'échanges de matériels agricoles Cemes-Cesam¹. Concrètement, ce groupe d'entraide leur a permis, à elle et à son mari, de pérenniser des emplois saisonniers en emplois durables, leur libérant le temps nécessaire pour passer à l'agriculture biologique, développer des circuits courts... Aujourd'hui à la tête d'un groupement de plus de 300 adhérents répartis entre la Charente et la Charente-Maritime, Pascale Croc désire porter, avec les quatre autres

membres de l'équipe d'animation, « en particulier la question de l'emploi partagé par des groupements d'employeurs et le développement de la restauration collective ». Elle a entre autres participé à la mise en place d'un catalogue sur lequel les producteurs inscrivent leurs produits afin qu'ils soient diffusés auprès d'acheteurs locaux, notamment des écoles, collèges, lycées, hôpitaux et maisons de retraite. Le dernier volet du Cercle d'échanges de matériels agricoles Cemes-Cesam concerne, comme son nom l'indique, la mutualisation du matériel agricole. « Nous faisons régulièrement faire des prestations, nous louons du matériel agricole. C'est un outil complémentaire de la Cuma [Coopérative d'utilisation de matériel agricole] », précise la directrice. L'objectif de Pascale Croc ? « Faire toujours mieux que ce que nous faisons déjà », que ce soit en termes de mutualisation des outils agricoles, de parcours d'accès à l'emploi ou de ventes à la restauration collective. Que ce soit en termes de production, de soirées culturelles ou d'échanges. ■

Augustine Passilly

1. Cercle d'échanges de machines et d'entraide - Cercle d'échanges de services agricoles et de machines de la Charente.

HISTORIQUE DU CERCLE D'ÉCHANGES DE MATÉRIELS AGRICOLES CEMES-CESAM

À sa création en 1989, le Cemes se donne pour objectif de favoriser les échanges de matériel et de main-œuvre entre adhérents, en Charente-Maritime. Dix ans plus tard, il crée son propre groupement d'employeurs pour alléger les démarches administratives des exploitants agricoles. Nouvelle innovation en 2009 avec la mise au point de Cemes environnement, une SARL (Société à responsabilité limitée) qui permet aux membres de bénéficier de tarifs et prestations. Enfin, le Cemes accroit à la fois son nombre d'adhérents et son champ d'action en fusionnant en 2011 avec le Cesam 16, cercle d'échanges de la Charente voisine.

■ Marie-Sophie Pujol

Une céréalière dans l'air du temps

À 32 ans, Marie-Sophie Pujol incarne la 7^e génération d'agriculteur à reprendre l'exploitation familiale.

Elle y cultive principalement du blé dur et du tournesol mais aussi des lentilles, du pois chiche, du maïs, du sorgho et du triticale. Pourtant, il aurait pu en être autrement. Son bac en poche, Marie-Sophie se dirige vers une licence en économie gestion avant de poursuivre par un master de commerce spécialisé dans l'hôtellerie. Elle trouve ensuite un poste de directrice d'hôtel dans les Alpes mais elle cède rapidement à la tentation de regagner la terre de son enfance. « Mon entourage était certain que je finirai par revenir au métier d'agricultrice. Il m'a fallu finalement peu de temps pour réaliser que je voulais faire de ma passion mon métier » se réjouit l'agricultrice. Elle reprend le flambeau en 2011 aux côtés de son père. « Marie-Sophie apporte un regard neuf dont avait besoin notre exploitation dans un contexte de forte évolution du secteur agricole » commente son père, Henry Pujol. Marie-Sophie le confirme : bien qu'éloignées de l'agriculture, ses études lui ont donné le recul nécessaire



D.R.



Marion Fournier

pour appréhender différemment l'agriculture qui était pratiquée jusqu'à présent sur l'exploitation et la faire évoluer pour qu'elle s'adapte aux enjeux actuels. En 2016, elle a ainsi planté sur une ancienne parcelle destinée à la grande culture, des vignes, afin de diversifier les productions et faire face à la volatilité des marchés. Elle compte bien ne pas s'arrêter là puisque son prochain projet développement sera d'agrandir son vignoble.

Elle intègre également davantage la problématique de la durabilité des sols dans les projets qu'elle entreprend. Elle s'est ainsi engagée dans la démarche de certification ISO 14001, se donnant ainsi les moyens de mettre en place l'agriculture qu'elle souhaitait incarner. Cette norme de certification environnementale internationale permet à l'agricultrice de concilier la réalisation de ses objectifs environnementaux et les impératifs de fonctionnement de son exploitation.

Elle privilégie également le désherbage mécanique qu'elle envisage d'étendre très prochainement à ses vignobles et applique la technique du non labour.

Quand Marie-Sophie n'est pas sur son tracteur, elle s'investit dans le syndicalisme local, d'abord en tant que vice-présidente de la FDSEA de l'Aude mais aussi en tant que membre du conseil d'administration de la Commission nationale des agricultrices. « Il reste encore des progrès à faire pour parvenir à une parfaite égalité entre homme et femme dans le milieu agricole. Faire en sorte que les femmes soient reconnues en tant que cheffe d'entreprise au même titre que les hommes est un combat de tous les instants. Pour cela, nous travaillons notamment à les encourager à prendre davantage de responsabilités syndicales afin que leur voix soit entendue » conclut Marie-Sophie. ■

Marion Fournier

■ Marie Groux

Vétérinaire par passion

Marie Groux n'a jamais imaginé faire un autre métier que vétérinaire. Exerçant dans le Doubs, elle intervient essentiellement dans des élevages laitiers.

« **A**ussi loin que je me souviens, lorsqu'on me demandait ce que je ferai plus tard j'ai toujours répondu vétérinaire. C'est une vocation qui m'est venue tôt. Dès la petite enfance je souhaitais un métier varié, pas monotone, au contact des animaux et qui s'exerce à l'extérieur », déclare Marie Groux, 31 ans, vétérinaire en ferme dans le Doubs, à Villers-le-Lac. Originaire de l'Ain, elle a développé ces goûts pendant sa jeunesse passée à la campagne.

Après une classe préparatoire et l'École Vétérinaire de Lyon, elle a entamé sa carrière avec un poste dans le Morvan où pendant trois ans elle est essentiellement intervenue dans des élevages de vaches allaitantes. « J'ai tout de suite apprécié le monde agricole, qui est un milieu simple et pragmatique, ainsi que le contact que l'on peut avoir avec les éleveurs ».

C'est donc tout naturellement qu'elle a poursuivi dans la même voie dans le Doubs. « L'autre orientation possible correspondant à mes critères est le secteur des parcs animaliers, mais il est très fermé, très difficile à intégrer car il y a peu de places et ne me tentait pas plus que cela », précise Marie Groux qui, à Villers-le-Lac travaille surtout dans des exploitations laitières ainsi que très ponctuellement sur des animaux domestiques et des chevaux. « Mais avec ces derniers, dans la relation avec les clients on s'approche plus de l'animal de compagnie que de l'animal de ferme », observe-t-elle. Aujourd'hui salariée du cabinet où elle exerce en compagnie de trois autres vétérinaires, elle projette d'en devenir associée dans un proche avenir. Le signe qu'elle trouve toute satisfaction dans ce



DE

métier où son statut de femme ne génère aucune réticence chez ses interlocuteurs. « Lors de la première intervention, les éleveurs sont méfiants mais cette réaction ne tient pas au fait que je suis une femme. Tous les nouveaux vétérinaires y sont confrontés. Il suffit d'une visite ou deux pour qu'ils nous fassent confiance. Ceci étant, que ce soit dans le Morvan ou ici, à chaque fois j'ai remplacé une femme et cela a peut-être facilité les choses. Par ailleurs, c'était sans doute plus difficile il y a 15 ans. Mais maintenant la situation a évolué, on voit plus d'inséminatrices et d'éleveuses qu'auparavant et 80 % des élèves des écoles vétérinaires sont des femmes », souligne Marie Groux qui assure en outre ne pas être l'objet de commentaires désobligeants. « On entend parfois des remarques, mais c'est plus de la compassion que de la misogynie et cela survient aussi bien

dans le milieu agricole qu'ailleurs et même dans la famille ». Objet, la supposée dureté du travail qui ne conviendrait pas aux femmes. « Mais lors des vêlages, c'est surtout l'éleveur qui tire le veau, qui fait le travail le plus physique tandis que nous sommes plus concentrés sur les manœuvres obstétricales », explique Marie Groux qui opère dans un rayon de 35-40 km et parcourt ainsi autour de 40 000 km par an. « Comme tout le monde, ce que je trouve le plus dur ce sont les gardes du soir et du week-end ». Ce qui sera encore plus contraignant quand elle aura des enfants, elle en est consciente. « Il faudra jongler, s'organiser, mais je ferai en sorte que ce soit compatible ». Car pour elle, pas question de quitter ce métier. « J'aime le contact humain et les relations qui se tissent avec les éleveurs car on passe beaucoup de temps dans les fermes ». ■

Thierry Joly



« 80 % des élèves d'écoles vétérinaires sont des femmes ».

■ Véronique Camus

Une agricultrice ergonomiste

Exploitante agricole en Gironde, Véronique Camus s'est formée à l'ergonomie dans un objectif : rendre son métier plus facile. À elle, à ses salariés et à l'ensemble des agriculteurs et agricultrices.

« Je me sentais fatiguée. » Il y a deux ans, Véronique Camus, agricultrice à Marcillac, en Gironde, décide de réaliser un bilan de compétences. Cette exploitante agricole qui consacre la plupart de son temps à s'occuper de ses asperges, ses vignes, ses vaches bazadaises et de sa ferme pédagogique ressent alors « le besoin de [se] former sur la santé, la sécurité au travail et dans la vie ». C'est à ce moment qu'elle entend parler d'une formation à l'ergonomie d'un an au rythme d'une semaine par mois, ce qui lui permet de la concilier avec son travail sur l'exploitation. À l'issue, elle effectue un stage auprès de la MSA de Haute-Savoie. Ravie de cette expérience, Véronique Camus enchaîne avec une formation sur la prévention des risques psycho-sociaux et la qualité de vie au travail. Si l'exploitante exerce la plupart du temps seule avec son associé et conjoint, le couple embauche jusqu'à 15 salariés au moment du pic de la saison des asperges, du 15 mars au 15 juin, mais également des travailleurs à temps partiel pendant le reste de l'année. C'est aussi pour eux que Véronique Camus a suivi ces formations.

Travailler sur les temps de vie

« Je me penche aussi sur les aménagements de temps de travail des salariés, souvent des femmes avec des enfants », explique l'exploitante agricole. Cette mère de trois enfants se dit particulièrement sensible à cette question, elle qui concilie son activité agricole avec un accueil de différents publics sur son exploitation, notamment des handicapés. Elle affirme mettre sa for-



mation en pratique tous les jours pour sécuriser les postes de travail, développer des outils de production fiables, mais aussi travailler sur les temps de vie. L'objectif étant « petit à petit, [de] réaménager les horaires de travail et prendre en compte la pénibilité des tâches, le temps pour récupérer ». Grâce aux formations qu'elle a suivies, Véronique Camus a pris conscience de la nécessité de « s'ajuster aux besoins et aux capacités des personnes sur leur travail », qui devient impérative quand il s'agit de femmes. « Nous, en tant qu'agricultrices nous devons concilier notre travail avec nos besoins et notre santé. »

Donner envie aux agricultrices de demain

« Crise économique, cahier des charges, développement des circuits courts avec vente directe, gérer des salariés et construire une famille en même temps ! » Peu de

jeunes femmes semblent prêtes à relever autant de défis, déplore Véronique Camus. Elle regrette également le fait qu'« il n'y a[it] pas eu d'évolution sociale pour une catégorie d'agricultrices ». Pourtant, des solutions existent. L'agricultrice en avait déjà conscience avant de se former à l'ergonomie. Dès 2010, elle achète une éplucheuse d'asperges, réduisant ainsi la pénibilité de la tâche. Elle entend par ailleurs « aider à la mixité des tâches ». Les solutions viennent également de la MSA et de son aide au répit : « J'ai sollicité une personne pour m'aider dans l'administratif », explique Véronique Camus, regrettant toutefois que peu d'agricultrices en fassent la demande. Elle œuvre en outre à la restructuration de Forme en ferme, une association qui promeut les « bonnes attitudes au travail et dans sa vie privée ». Dernier relais sur lequel Véronique Camus s'appuie : l'ARAC (Association régionale pour l'amélioration des conditions de travail), au sein de laquelle l'exploitante agricole a récemment été sollicitée pour un mandat afin de représenter l'agriculture au conseil d'administration. Et les agricultrices. Car elle en est persuadée : ce sont à elles, les femmes, de « mettre les marches en place pour dire qu'il y a des agricultrices qui réussissent ». Et ainsi susciter des vocations. ■

Augustine Passilly



Photos D.R.

■ Annick Billon, présidente de la délégation aux droits des femmes du Sénat

Améliorer la situation des femmes : un progrès pour toute la société

Récemment élue lors du renouvellement des instances du Sénat en octobre dernier, Annick Billon souhaite poursuivre l'engagement de la délégation, avec pour objectif de défendre les valeurs d'égalité et de mixité. La délégation sénatoriale a adopté 40 recommandations, certaines visant à favoriser l'installation d'agricultrices, d'autres à consolider leur statut et à améliorer leur couverture sociale ainsi que leur retraite ou encore à initier une meilleure prise en compte de la féminisation de la profession agricole*.

L'Information Agricole – En tant que nouvelle Présidente de la délégation aux droits des femmes du Sénat, quelles sont vos motivations et vos ambitions ?

Annick Billon ■ Très investie pendant ces trois dernières années à la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes aux côtés de Chantal Jouanno, Présidente de 2014 à 2017, j'ai pu mesurer l'intérêt et l'importance des thématiques abordées ainsi que la qualité des travaux effectués dans ce cadre.

Au renouvellement des instances du Sénat le mois dernier, j'ai souhaité poursuivre mon engagement en me présentant à la présidence de la délégation avec pour objectif de défendre les valeurs d'égalité et de mixité, car améliorer la situation des femmes représente un progrès pour l'ensemble de la société.

I. A. – Le thème du harcèlement sexuel et de la violence faite aux femmes est dans l'actualité. Comment allez-vous travailler sur ce sujet ?

A. B. ■ Le harcèlement sexuel a fait l'objet d'une médiatisation importante ces dernières semaines. C'est bien évidemment un élément des violences faites aux femmes, comme le sont les violences intrafamiliales, les agressions sexuelles, notamment sur mineurs.es, les mutilations génitales... La délégation mène de nombreux travaux sur ce sujet et d'ores et déjà, j'ai proposé aux membres d'auditionner deux spécialistes reconnus, Ernestine Ronai, ensei-



D.R.

Germain-en-Laye. La dimension Outre-mer ne sera pas oubliée.

I. A. – Etant élue de la Vendée, quels ont été les projets sur lesquels vous vous êtes déjà beaucoup mobilisée localement ?

A. B. ■ Première Sénatrice de Vendée, j'avais en 2014 l'intention de créer une association de femmes élues, ou plutôt de femmes engagées. Cette association aurait pu regrouper à la fois les élues du département, les responsables d'associations, les chefs d'entreprises, etc. Le temps m'a manqué et finalement, cette présidence de délégation au Sénat va me permettre d'engager les échanges que j'avais imaginés avec le territoire et d'aborder sous un angle différent et nouveau les problématiques qui concernent les femmes.

Une association de femmes élues vendéenne a vu le jour depuis sous l'impulsion d'Isabelle Rivière. Elles seront mes interlocutrices privilégiées ces trois prochaines années. Lors de mes visites de

QUELQUES REPÈRES

Agée de 50 ans, et de formation commerciale, Annick Billon est Sénatrice de la Vendée depuis septembre 2014, Groupe Union Centriste et membre de la Commission de la Culture, de l'Éducation et de la Communication depuis octobre 2017.

Jusqu'en septembre dernier, elle était membre de la Commission de l'Aménagement du Territoire et du Développement Durable, et membre de la Délégation aux Droits des Femmes et à l'Égalité des Chances entre les hommes et les femmes.

Depuis septembre 2017, elle est conseillère municipale au Château d'Olonne (85), déléguée communautaire de la Communauté d'Agglomération des Sables-d'Olonne (Les Sables-d'Olonne Agglomération) et membre du Comité de pilotage dans le cadre de la fusion des 3 communes du Pays des Olonnes.

terrain, j'ai multiplié les rencontres avec les représentantes de la cause des femmes, notamment au centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CDIFF) et à la maison d'accueil d'urgence de la Roche-sur-Yon. Je suis donc plus que jamais à leur écoute et à leur service pour avancer sur tous les sujets. Le rapport de Chantal Jouanno sur les agricultrices a suscité beaucoup d'intérêt.

I. A. – Comment pensez-vous poursuivre le travail de votre commission sur ce sujet ?

A. B. ■ Le rapport « femmes et agricultrices pour l'égalité dans les territoires » a été très

bien accueilli par tous les acteurs de l'agriculture. Ce travail a débuté le 22 janvier 2017 par un colloque au Sénat où 14 agricultrices ont pu témoigner devant des agricultrices et des sénateurs venus de tout le territoire national. Il s'est poursuivi par de nombreuses auditions, dont celle de Christiane Lambert, première femme à la tête de la FNSEA, par des tables rondes et des déplacements en Vendée, Haute-Garonne, Bretagne, Drôme. À l'issue de ces quelques mois de travail, la délégation sénatoriale a adopté 40 recommandations, certaines visant à favoriser l'installation d'agricultrices, d'autres à consolider leur statut et à améliorer leur couverture sociale ainsi que

leur retraite ou encore à initier une meilleure prise en compte de la féminisation de la profession agricole. Ce rapport fera d'ailleurs l'objet d'un débat dans l'hémicycle au Sénat au cours du 1^{er} trimestre 2018. Les recommandations doivent désormais être relayées dans les territoires. C'était l'objet de notre présentation au SPACE à Rennes en septembre 2017 devant les représentants du monde agricole. La profession doit s'emparer du sujet et nous nous devons d'accompagner ces acteurs dans nos départements.

Propos recueillis par Nadine Normand

* Ce rapport doit faire l'objet d'un débat dans l'hémicycle au Sénat au cours du 1^{er} trimestre 2018.

DES PROPOSITIONS CONCRÈTES

La délégation sénatoriale aux droits des femmes a présenté, en juillet dernier, un rapport avec 40 propositions pour améliorer les conditions de vie, la reconnaissance du travail et la représentativité des agricultrices.

L'objectif du rapport d'information de la délégation, « Femmes et agriculture : pour l'égalité dans les territoires », présenté le 12 juillet, était avant tout de démontrer en quoi la reconnaissance des femmes en agriculture serait un progrès pour toute la société. Il ressort en effet, après l'audition de plus de 80 agricultrices, que les femmes qui s'installent ont des trajectoires différentes. Plus fréquemment que leurs homologues masculins, les agricultrices sont en effet à l'origine de la diversification sur les exploitations, elles pratiquent la vente directe, l'agrotourisme, et l'agriculture biologique, répondant davantage aux attentes sociétales. Néanmoins, au sein d'une profession déjà en manque de reconnaissance, les femmes sont confrontées à des difficultés spécifiques, que les 40 propositions du rapport tentent de contrebalancer.

Difficultés d'accès au métier.

Dans un contexte général de crise agricole, les agricultrices doivent composer avec un accès plus difficile aux capitaux et aux terres agricoles, d'autant plus qu'elles ne sont pas toujours éligibles aux aides à l'installation. Elles s'installent souvent plus tard que les hommes, sur des surfaces plus petites, compte-tenu de leur difficulté à accéder au foncier. Le rapport propose ainsi de moduler le critère de surface minimale d'exploitation pour l'obtention de la DJA et de remplacer le critère d'âge limite par un critère fondé sur la notion de première installation. La délégation préconise de mettre en place des ateliers d'initiation à la conduite et à la maintenance des matériels agricoles et, plus globalement, incite à mieux prendre en compte la féminisation de la profession agricole. « Il reste encore trop d'agricultrices sans statut », relève Françoise Laborde, co-rapporteur du texte. Un recensement de ces femmes est recommandé pour leur expliquer les risques liés à cette situation, notamment en cas de divorce. De plus, le rapport propose de rendre transitoire – par exemple pendant cinq ans – le statut de conjoint collaborateur, qui n'offre pas une pleine reconnaissance professionnelle. La délégation aimerait qu'une réflexion sur l'adaptation et la simplification des demandes de RSA et de primes d'activités soit menée. Faute d'avoir cotisé suffisamment pour un statut, les agricultrices bénéficient de retraites parmi les plus faibles de France. La délégation demande à ce que les retraites agricoles ne soient pas inférieures au minimum vieillesse et propose de nouvelles méthodes de calcul, comme ne prendre en compte que les 25 meilleures années.

Articulation des temps.

Autre difficulté spécifique aux agricultrices, l'articulation des temps. Seulement 58 % des agricultrices ont recours au congé maternité, notamment en raison d'une information insuffisante concernant leurs droits et les possibilités de recours au service de remplacement. Par ailleurs, la question de la garde des enfants se pose également de façon plus aiguë en milieu rural, où les structures d'accueil sont peu nombreuses et inadaptées au rythme de travail des agricultrices. La délégation encourage ainsi le développement de politiques enfance/jeunesse, qui proposeraient également des activités culturelles et sportives pour enfants et adolescents. La délégation fait aussi des propositions en faveur d'une meilleure représentativité des agricultrices : instaurer une proportion minimale d'un tiers de femmes dans les instances dirigeantes des chambres d'agriculture, dans les membres des syndicats, ou dans la gouvernance des coopératives agricoles.

Avec Actuagri

■ Colloque au Sénat

Être agricultrice en 2017



Avec le colloque « Être agricultrice en 2017 », la délégation sénatoriale aux droits des femmes et sa présidente Chantal Jouanno ont lancé, le 22 février dernier un travail de fond sur la place des femmes dans l'agriculture. Témoignages.

« J'adore ce que je fais, il n'y a pas de plus beau métier », témoigne Christine Mougin, productrice de lait et seule aux commandes depuis le décès de son mari. C'est cette passion qui anime les agricultrices et qui les a poussées, tout au long de l'histoire, à se battre pour leurs droits. Le colloque « Être agricultrice en 2017 » organisé au Sénat le 22 février par la délégation aux droits des femmes, faisait le bilan de ces progrès mais surtout du chemin qui reste encore à parcourir. Introduisant la première table-ronde sur les défis à relever, la sociologue Sabrina Dahache a rappelé les inégalités qui demeurent : difficulté d'accès aux prêts bancaires, sous-représentation des femmes exploitantes et non collaboratrices, surfaces de production souvent plus petites, etc. Sans compter qu'« on déplore encore beaucoup de femmes qui travaillent sans statut », explique Jacqueline Cottier, présidente de la Commission nationale des agricultrices de la FNSEA. Ce qui a des conséquences dramatiques pour la retraite, les accidents du travail, mais aussi en cas de divorce ou de veuvage. Les inégalités sont visibles dès la formation en lycée agricole, car si l'on compte autant de filles que de garçons dans ces établissements, seulement 38 % d'élèves de sexe féminin sont inscrites dans les formations purement agricoles, alors qu'elles sont sur-représentées dans les formations de services aux personnes, précise Karen Serres, présidente de la FRSEA de Midi-Pyrénées et d'un lycée agricole. Malgré l'obtention d'un certain nombre de droits, les femmes restent moins considérées que leurs homo-



logues masculins en milieu agricole, que ce soit pour obtenir des prêts (les agricultrices sont endettées en moyenne sur 25 ans contre 10 ans pour les hommes) ou pour accéder aux postes de représentativité. D'où la nécessité pour les femmes de faire avancer la législation en leur faveur, et de se présenter aux élections, qu'elles soient politiques ou syndicales. « Il y a quatre ans, j'ai été élue aux élections Chambre car il y a eu une loi. Heureusement que la loi aide les femmes à prendre la place réelle qu'elles ont dans la société », estime Emeline Lafon, productrice de lapins, élue il y a quatre ans à la Chambre d'agriculture grâce à la loi obligeant une représentativité d'au moins un tiers de femmes.

Sensibilité aux attentes sociétales

Si cette représentativité féminine est nécessaire, ce n'est pas uniquement pour faire avancer le droit des agricultrices, mais aussi parce qu'elles portent une voix différente. Aujourd'hui, les agricultrices choisissent le métier et ne subissent plus le choix de leur mari. Elles sont plus nombreuses à s'instal-

ler après avoir vécu une première vie professionnelle dans un autre domaine. Leur projet est souvent plus réfléchi, et elles sont plus sensibles aux attentes sociétales. Elodie Petitbon, avicultrice, s'est installée en bio car les consommateurs étaient davantage demandeurs, et organise des événements festifs à la ferme pour inscrire son exploitation dans la vie du territoire. « Quand on choisit ce métier, on embarque tout le monde avec soi, on l'impose à ses enfants, et je voulais leur imposer quelque chose de positif », explique-t-elle. Responsables de la famille mais aussi, souvent, de la gestion du budget, les femmes sont aussi plus ouvertes à tout ce qui peut augmenter la marge sur leurs exploitations. Dès son installation en 2011, Marie-Blandine Doazan, présidente des JA de Haute-Garonne, a cherché à réduire les intrants et a commencé la diversification, d'abord avec les semences puis, l'année dernière, avec la production d'agneaux label rouge. Si les femmes sont en effet plus nombreuses à se tourner vers la diversification, le tourisme à la ferme, ou encore la vente directe, attention cependant « à ne pas nous cantonner dans la diversification : nous sommes aussi des professionnelles de l'élevage et de la production en général », rappelle Nathalie Marchand, agricultrice en Ille-et-Vilaine. Pour le faire savoir, le mieux reste encore de se structurer et d'accéder aux postes de représentativité pour faire avancer l'agriculture. Et le sujet ne concerne pas que les femmes : « si demain il n'y a pas d'avancées sur la parité dans la représentation, ce sont des territoires qui vont mourir ! », insiste Nathalie Marchand. ■

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

**LES FEMMES
REPRÉSENTENT
DES ACTIFS
PERMANENTS
AGRICILES**

**32
%**



**1/4 DES CHEFS
D'EXPLOITATION
OU COEXPLOITANTS
SONT DES FEMMES**

**27% EN 2013
CONTRE 8% EN 1970**

PART DES EXPLOITANTES
DANS L'ENSEMBLE DES EXPLOITATIONS :



VITICULTURE



OVINS, AUTRES HERBIVORES



PORCINS, VOLAILLES

LES FEMMES DANS L'AGRICULTURE

**LES FEMMES, FORCES
MOTRICES POUR LE
DÉVELOPPEMENT DE
NOUVELLES ACTIVITÉS**

**LES EXPLOITATIONS
FÉMININES DÉVELOPPENT :**
(PAR RAPPORT AUX
EXPLOITATIONS MASCULINES)



LA VENTE
EN CIRCUITS
COURTS **20%**
16%



LA DIVERSIFICATION **16%**
14%



DES ACTIVITÉS
DE LOISIRS
A LA FERME **5%**
1%

**LA PART DES FILLES
PROGRESSE DANS LES
EFFECTIFS DE
L'ENSEIGNEMENT
AGRICOLE**

**DE 41% EN 1995 A
47% EN 2015**

81%



SERVICES
AUX PERSONNES
ET AUX TERRITOIRES

55%



TRANSFORMATION
ALIMENTAIRE

34%



PRODUCTION
AGRICOLE

12%



AMÉNAGEMENTS
DES ESPACES ET PROTECTION
DE L'ENVIRONNEMENT

**ET DANS LE MONDE
PARMI LES FEMMES
ACTIVES
QUELLE PART
TRAVAILLE
DANS L'AGRICULTURE ?**

AFRIQUE

62%

ASIE
(SAUF JAPON)

58%

AMÉRIQUE
LATINE

7%

EUROPE

4%

AMÉRIQUE
DU NORD

1%

SOURCES : AGRESTE ORA-PMAGRI 2016 - DGER, OCTOBRE 2017

■ Tour d'horizon

Femmes & dirigeantes

Dans l'espace agricole, les femmes ont pris la tête d'un certain nombre d'organisations. À l'instar du tandem **Christiane Lambert/Catherine Lion**, respectivement Présidente et Directrice générale de la FNSEA, dans d'autres organisations, des femmes dirigent et mènent efficacement leurs équipes. Sans être exhaustifs, nous avons retenu quelques-unes d'entre elles, présentes au sein du monde agricole.

CHRISTIANE LAMBERT - PRÉSIDENTE DE LA FNSEA



Christiane Lambert est présidente de la FNSEA, depuis avril 2017. Née dans le Cantal en 1961, de parents agriculteurs et militants à la JAC, Christiane Lambert a très tôt choisi le métier d'agricultrice : à 19 ans, après un BTS agricole, elle s'installe sur une exploitation laitière et porcine. Première femme présidente du CNJA (1994-1998), elle a été Présidente de la FDSEA du Maine-et-Loire de 2001 à 2011, Secrétaire Générale de la FRSEA des Pays de Loire de 2001 à 2014 et membre du bureau de la Chambre d'Agriculture depuis 2001.

Christiane Lambert a également présidé le réseau FARRE (Forum de l'Agriculture Raisonnée Respectueuse de l'Environnement), de 1999 à 2005, et le fond de formation continue Vivéa. Elle vient de recevoir - le 29 novembre 2017 - le Prix de la femme d'influence politique 2017. À l'issue de la remise du prix, la présidente de la FNSEA a déclaré : « l'influence politique ne se fait pas seule, mais en équipe et au nom du collectif. Si les mots ont un sens, c'est bien une récompense pour le vivre et le travailler ensemble ».



CATHERINE LION - DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA FNSEA

Depuis janvier 2014, Catherine Lion est directrice générale de la FNSEA. Elle est diplômée d'HEC, c'est là qu'elle a découvert l'économie agricole et agro-alimentaire ; elle est entrée en 1981 à la Confédération Française de la Coopération Agricole dont elle est devenue directrice générale en 2000, puis directrice générale déléguée de Coop de France en 2003. En 2005, elle rejoint Groupama au poste de directrice adjointe de la Fédération Nationale Groupama, en charge des questions agricoles et de l'action institutionnelle. En octobre 2007, Catherine Lion a rejoint la FNSEA comme directrice générale adjointe et a pris la responsabilité du Département Economie et Développement durable.

« Accompagner les professionnels dans leurs réflexions et décisions, animer un travail d'équipe, sont les deux passions de mon métier », dit-elle.



CHRISTINE AVELIN - DIRECTRICE DE FRANCEAGRIMER



Christine Avelin a été nommée directrice générale de FranceAgriMer en conseil des Ministres le 5 avril 2017. Diplômée de l'Institut d'Études Politiques de Lyon, elle a été, de 2009 à 2011, directrice adjointe en charge des produits agroalimentaires et de l'agriculture biologique à l'INAO. Elle occupe ensuite les fonctions de sous-directrice de l'aquaculture et de l'économie des pêches à la direction des pêches maritimes et de l'aquaculture au ministère de l'Agriculture. En juillet 2012, elle rejoint le cabinet de Stéphane Le Foll, comme conseillère technique chargée des filières végétales et de l'outre-mer, puis de l'élaboration du projet de loi d'Avenir (2013), avant d'être conseillère chargée des filières végétales, des biocarburants et du foncier. Elle sera nommée, en novembre 2014, conseillère agricole pour le Moyen-Orient en poste à Beyrouth à l'ambassade de France au Liban, et devient directrice adjointe du cabinet de Stéphane Le Foll puis directrice de cabinet.

MICHÈLE BOUDOIN - PRÉSIDENTE DE LA FNO

C'est le groupe ovin des JA (Jeunes Agriculteurs) de son département qui a ouvert, à Michèle Boudoin, les portes du syndicalisme pour devenir en 1994, au niveau national, administratrice FNO (Fédération Nationale Ovine), puis successivement, membre du Bureau et secrétaire générale adjointe pendant six ans. Elle est élue, en 2008, secrétaire générale de la FNO et parvient à la présidence, en avril 2015, à 52 ans. Un parcours correspondant à une volonté tenace de faire progresser l'élevage ovin. Michèle Boudoin a également été administratrice de la FNSEA, de 2011 à 2014. Consciente que les décisions se prennent aussi à Bruxelles et intimement persuadée que l'Europe est la voie, Michèle Boudoin veut s'impliquer au sein du groupe ovin du Copa-Cogeca, au titre de présidente.



OLIVIA RUCH - DIRECTRICE DE PASSION CÉRÉALES



D.R.

Olivia Ruch a été nommée à la direction de Passion Céréales, en décembre 2013, où elle a succédé à Elisabeth Fabre. Agée de 42 ans, Olivia Ruch, ingénieur des industries alimentaires, a débuté sa carrière dans la restauration collective avant de se diriger vers le journalisme puis la communication. Forte de sa double compétence, elle a accompagné Passion Céréales depuis sa création en 2005 dans sa mission d'information, en mobilisant les acteurs de la filière et de nouveaux partenaires, notamment dans le secteur de la chimie du végétal, puis dans le déploiement de l'action de Passion Céréales en régions. « J'ai à cœur de perpétuer l'esprit Passion Céréales marqué par l'ouverture, le dialogue, la créativité et l'efficacité, au service des professionnels de la filière, dans la mission de communication grand public qui est la nôtre », explique Olivia Ruch.

MARIANNE DUTOIT À LA TÊTE DE VIVÉA ET DE LA FNC

Marianne Dutoit a succédé à Christiane Lambert, en juin 2017, à la présidence de Vivéa. Elle est agricultrice dans le Gers. Installée en GAEC en polyculture, additionnant une activité d'élevage et de dressage de chevaux, elle est présidente du comité Vivéa Occitanie, de la commission enseignement formation de la FNSEA et de la Fédération nationale du cheval (FNC)*, et également membre du CESE. Christiane Lambert était présidente de Vivéa depuis 2005. Marianne Dutoit est ainsi la troisième présidente de Vivéa depuis sa création. Ces ateliers proposés par Vivéa ont permis de progresser collectivement et d'inventer pour proposer la formation de demain, notamment pour les jeunes et les femmes !



D.R.

CATHERINE DAGORN - DIRECTRICE GÉNÉRALE AU GNIS



D.R.

Ingénieur agronome (AgroParisTech/INAPG 89), Catherine Dagorn est entrée au GNIS (Groupement National Interprofessionnel des Semences) en 1997, après une première expérience à l'APCA (Assemblée permanente des Chambres d'agriculture) en tant que chargée d'étude agronomie-environnement. Elle a occupé différents postes au GNIS (communication, formation, secrétaire générale des sections céréales à paille et protéagineux, pommes de terre puis maïs et sorgho) avant de prendre la direction générale en juillet 2013. Elle est par ailleurs membre du conseil d'administration du GEVES (Groupe d'étude et de contrôle des variétés et des semences).

KAREN SERRES - PRÉSIDENTE DE TRAME

Agricultrice en élevage ovin viande dans le Lot et présidente de Trame (Tête de réseaux associatifs de développement agricole et rural), depuis 2009, Karen Serres est également présidente de la Commission des Agricultrices d'Occitanie. Anciennement présidente du Groupe des Femmes en Agriculture de la FIPA* ; de la Commission Féminine du COPA** ; de la Commission Nationale des Agricultrices de la FNSEA. Elle a siégé au CESE*** de 2010 à 2015, et a été membre nationale à l'AFDI****.

* FIPA : Fédération Internationale des Producteurs Agricole.

*** CESE : Comité Économique Social et Environnemental.

** COPA : Comité des Organisations Professionnelles Agricole.

**** AFDI : Agriculteurs Français et Développement International.



D.R.

CATHERINE MULLER - PRÉSIDENTE DE L'UNEP



© Stephanie Grangier

Diplômée de l'European Business School de Paris en 1982, Catherine Muller est à la tête de l'entreprise Thierry Muller SAS depuis 1996, entreprise spécialisée dans les travaux d'aménagements paysagers. Présidente de l'UNEP (Union Nationale des Entrepreneurs du Paysage) depuis octobre 2013, elle est engagée de longue date au service de la profession. Elle s'est d'abord impliquée au sein de l'UNEP Alsace, puis en tant qu'administratrice d'Agrica, la Caisse de retraite et de prévoyance du secteur. En 2006, elle a intégré le bureau de l'UNEP en charge de la commission sociale, avant de prendre la présidence de la commission emploi et formation en 2009.

ELISE BOURMEAU - NOUVELLE DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'UFS

Elise Bourmeau, 46 ans, est ingénieure agronome spécialisée en environnement et directrice générale de l'Union Française des Semenciers, depuis mars 2017. Elle a débuté sa carrière en 1994 en tant que chargée d'étude en direction régionale de Veolia Propreté dans le domaine du compostage et de la méthanisation. Elle a ensuite évolué au sein du groupe à des fonctions de chef de projet pour le pôle agronomique et de responsable des relations institutionnelles pour l'agriculture et l'environnement. Puis, en tant que chargée de mission auprès du directeur général de Veolia Propreté.



D.R.